

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 17, 18 & 19 décembre 2018

Rapport n° CR 2018-063 - Projet de budget pour 2019

AMENDEMENT

Titre II – dispositions relatives aux charges
Annexe 10 – Transports et mobilités
Investissement
Chapitre 907 « Environnement »
78 – Autres actions
Circulations douces

Sur le programme « Circulations douces », le montant proposé au BP 2019 à l'action « Réseaux verts et équipements cyclables » est augmenté de 4 M€ supplémentaire en AP et de 2M€ supplémentaires en CP. Cette action est ainsi dotée au total de 24,8 M€ en AP et de 18,005 M€ en CP.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 908 « Transports », sous-fonction 82 « Routes et voiries », code fonctionnel 821 « Voirie nationale », programme « Aménagement des infrastructures de voirie nationale ».

Exposés des motifs

CHANGER DE BRAQUET POUR LA POLITIQUE VELO

Le développement des circulations douces, et en particulier l'usage du vélo, répond à des enjeux franciliens importants en termes de mobilité, de qualité de l'air, de santé, de lutte contre le bruit, ou encore de tourisme.

La politique de développement du vélo constitue, avec celle des transports en commun à laquelle elle est étroitement liée, l'un des plus grands défis pour notre région dans les années à venir. Cette dernière doit donc se montrer extrêmement ambitieuse en la matière.

De même, l'intermodalité est aujourd'hui au cœur des politiques territoriales de mobilité, et étant donnée la cohérence nécessaire entre les politiques de développement des transports en commun et celle concernant le vélo, il apparaît indispensable qu'IDF Mobilités soit doté au plus vite d'une compétence spécifique sur la politique vélo. IDF Mobilités commence à agir sur ces questions, il faut l'encourager à faire plus et mieux, avec plus de moyens.

Ces ambitions, en particulier pour ce qui concerne la réalisation d'aménagements et d'infrastructures cyclables, doivent pouvoir s'appuyer sur des ressources financières conséquentes et sur le long terme. Pour cela il est nécessaire que l'exécutif régional et celui d'Ile-de-France Mobilités agissent sans relâche auprès de l'État, qui doit rendre disponibles de telles ressources.

La Région pour sa part, peut et doit aller de l'avant dans ce domaine, en mobilisant dès à présent des moyens importants.



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, et République & Socialisme

La multiplication des pics de pollution atmosphérique ces dernières années, avec les dangers sanitaires qui en découlent, montre qu'il y a une grande urgence à changer les pratiques en matière de mobilité des franciliens, en renforçant la part modale du vélo.

Les élu-e-s Front de gauche à la Région et au Conseil d'Ile-de-France Mobilités, avec les usagers et les associations, soutiennent depuis de nombreuses années de telles mesures.

Notre collectivité doit faire preuve d'un engagement financier fort pour engager cette révolution des circulations douces.

Céline MALAÏSÉ